

Table des matières

1ère PARTIE : INFORMATIONS GÉNÉRALES	Page 2
1. INTRODUCTION	Page 3
2. INFORMATIONS GLOBALES	Page 5
2.1. LA COMMUNE DE GESVES	Page 5
2.1.1. L'ENSEIGNEMENT	Page 6
2.1.2. LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES	Page 6
2.2. LA COORDINATION ATL	Page 7
2.2.1. HISTORIQUE	Page 7
2.2.2. PARTENARIATS/SYNERGIES	Page 8
2.2.3. MOYENS FINANCIERS	Page 8
2.2.4. INFORMATION/COMMUNICATION	Page 9
2.3. LA CCA	Page 10
3. ANALYSE DES BESOINS D'ACCUEIL	Page 11
3.1. QUELQUES CHIFFRES	Page 12
3.1.1. RÉPONSES REÇUES	Page 12
3.1.2. PROVENANCE DES RÉPONSES	Page 12
3.1.3. LES BESOINS DES PARENTS	Page 13
3.1.4. LES ENVIES DES ENFANTS	Page 14
3.2. ANALYSE CONCRÈTE DES BESOINS	Page 18
3.3. PRIORITÉS D'ACTION	Page 19
2ème PARTIE : AGRÉMENT DES OPÉRATEURS	Page 20
Gesves EXTRA asbl	Page 22
Plaine communale	Page 25
Bibliothèque communale	Page 26
Patro Jean XXIII	Page 27
Domaine de Mozet	Page 28
Brin d'Alice asbl	Page 29
Conservatoire de Musique (Edouard BASTIN)	Page 30
CREE asbl	Page 31
Florilady	Page 32
Les Ecuries Les Fonds	Page 33
Manège et poney Club du Pré d'Amite	Page 34
Equi-Quiétude	Page 35
RCS Basket Faulx-Les tombes	Page 36
RES Gesvoise (Football)	Page 37
RCS Faulx-Les tombes (Football)	Page 38
RFC Sorée (Football)	Page 39
Taekwando Condruzien	Page 40
3ème PARTIE : ANNEXES	Page 41
Annexe 01A	Questionnaire Enfants
Annexe 01B	Questionnaire Parents
Annexe 01C	Questionnaire Pouvoirs Organisateurs
Annexe 02	Synthèse des réponses aux questionnaires
Annexe 03	Projet d'Accueil Gesves EXTRA asbl
Annexe 04	Projet d'Accueil Brin d'Alice asbl
Annexe 05	Tableau synthèse des opérateurs
Annexe 06	Tableau de formations Gesves EXTRA
Annexe 07	Tableau de formations Brin d'Alice
Annexe 08	Accusé de réception envoi état des lieux
Annexe 09	Délibération du Conseil Communal approuvant le CLE

1ÈRE PARTIE :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. INTRODUCTION

Pour rappel... définition du Programme CLE :

Le programme CLE est un programme coordonné d'accueil de l'enfance, mis en œuvre sous l'égide de la Commune, concerté au niveau local. Il vise le développement d'initiatives existantes et, en fonction des moyens, la création de nouvelles initiatives qui rencontrent les besoins révélés par l'état des lieux. Il concerne tous les enfants accueillis dans le cadre de leur temps libre, tant les enfants gesvois que ceux qui sont scolarisés dans la commune, avec un focus sur les enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans.

Notre vision de l'ATL à Gesves :

Pour l'ensemble des membres de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de Gesves, c'est l'enfant lui-même qui est au centre de l'accueil temps libre. Il s'agit d'un espace-temps qui motive l'enfant à être acteur de ses loisirs. Aussi, la CCA gesvoise développe une vision large de l'ATL, au-delà de l'extrascolaire « subsidiable » (après les heures de cours).

Notre vision se prolonge ainsi les week-ends, durant les congés scolaires et en dehors des établissements scolaires.

Enfin, les valeurs épanouissantes et collectives de l'accueil s'imposent à notre vision de l'ATL comme une évidence.

Notre définition de l'ATL :

- organisé en dehors des heures de cours (donc avant et après l'école ainsi que durant les congés scolaires et les journées pédagogiques) ;
- vécu hors du cadre familial ;
- à destination des enfants de 2,5 à 12 ans (avec un regard sur l'après 12 ans) ;
- visant leur épanouissement au travers d'activités, structurées ou non, à vivre collectivement.

A Gesves :

- chacun des 4 établissements scolaires de l'enseignement fondamental (3 réseaux différents) développe depuis des années, de manière différente, des activités extrascolaires (ateliers, garderies,...) tout au long de l'année scolaire ;
- lors des week-ends et congés scolaires, un certain nombre d'associations culturelles (Organisations de Jeunesse et associations locales) et sportives accueillent les enfants avec des objectifs spécifiques. Certains de ces opérateurs proposent aussi des activités en semaine.

Ce programme CLE vise principalement le maintien et le développement des activités existantes.

Le renouvellement de l'agrément du programme CLE de la commune et la subvention de fonctionnement accordée à la Coordination ATL et aux opérateurs devraient permettre, entre autre :

- d'améliorer la qualité du travail fourni ;
- d'envisager de nouvelles initiatives ;
- de favoriser la formation du personnel accueillant.

2. INFORMATIONS GLOBALES

2.1. LA COMMUNE DE GESVES

« Le pays où l'eau fait chanter la pierre »

Cette maxime poétique peut, en effet, caractériser cette paisible entité aux jolis paysages vallonnés et boisés. Le nom Gesves viendrait de « Gengevia » qui signifie « eau qui court », de nombreuses sources fleurissant sur le territoire et alimentant 8 ruisseaux qui se jettent dans le Samson.

La commune de Gesves, Code INS 92054, se situe en Province de Namur, dans l'arrondissement administratif de Namur.

Située au centre-est de la Province de Namur, cette commune est entourée par les communes d'Andenne (au Nord), d'Ohey (à l'Est), de Havelange (au Sud-Est), Assesse et Hamois (au Sud) et Namur (à l'Ouest).

Au 1er mars 2017, la population totale de la commune était de 7177 habitants, parmi eux 1802 de moins de 18 ans. La superficie totale est de 64,92 km² ce qui donne une densité de population de 110,55 habitants par km².

A Gesves, pays du cheval, le cadre naturel est un patrimoine essentiel et varié, c'est sa richesse. On y trouve de profondes vallées boisées et sombres (le Samson entre Gesves et Faulx), de grandes étendues, couvertes de riches cultures (la campagne du Barsy, entre Gesves et Sorée), de petits terroirs cernés par la forêt ressemblant à des oasis (Strud), des canyons étroits mais garnis de maisons en pierre bleue (Goyet)...

L'entité compte cinq villages : Gesves, Faulx-Les tombes, Sorée, Mozet, Haltinne (et les hameaux de Goyet, Gramptinne et Haut-Bois) réunis depuis la fusion de communes en 1976.

Chaque village, excepté Sorée, possède au moins un château. Entre Faulx-Les tombes et Gesves -sur le Samson- se trouve l'ancienne abbaye de Grandpré. Les rivières qui s'écoulent de par les différents villages sont le Samson et le Houyoux qui sont des affluents de la Meuse.

Longtemps à vocation rurale, l'entité de Gesves connaît actuellement une économie riche et diversifiée. On y trouve des indépendants dans tous les corps de métier et des artisans. Pour répondre aux besoins d'une population sans cesse croissante, de nouveaux commerces s'implantent.

2.1.1. L'enseignement :

✓ **Enseignement Communal (2 implantations) :**

- Ecole communale de L'envol à Faulx-Les tombes
- Ecole communale de la Croisette à Sorée

✓ **Ecole Libre :**

- Ecole libre Saint-Joseph à Gesves

✓ **Ecole de la Fédération Wallonie-Bruxelles :**

- Ecole Fondamentale Autonome de la Fédération Wallonie-Bruxelles « René Bouchat » à Gesves

2.1.2. Les associations culturelles et sportives

On dénombre beaucoup d'associations présentes sur l'entité :

✓ **Les associations culturelles :**

- Gesves EXTRA
- La Plaine communale
- Bibliothèque communale
- Patro Jean XXIII
- Domaine de Mozet
- Brin d'Alice
- Conservatoire de Musique « Edouard BASTIN »
- CREE
- Florilady

✓ **Les associations sportives :**

- Les Ecuries Les Fonds
- Manège et Poney Club du Pré d'Amite
- Equi-quiétude
- RES Gesvoise (Football)
- RCS Faulx-Les tombes (Football)
- RFC Sorée (Football)
- RCS Basket Faulx-Les tombes
- Taekwando Condruzien

2.2. LA COORDINATION ATL

La coordination ATL de la commune de Gesves a été confiée à l'asbl COALA, qui elle-même a identifié Christophe DUEZ comme responsable de cette mission. Ce dernier est aidé par Olivier GEERKENS, présent depuis l'entrée de la commune de Gesves dans le décret ATL, en 2007.

L'asbl COALA travaille en étroite collaboration avec Eddy BOADRT, échevin de l'Enseignement et de l'ATL.

2.2.1. Historique :

2005 :

Réflexion interne à la commune sur la possibilité de rentrer dans le décret ATL. Rencontre avec différents opérateurs, COALA,... pour s'informer.

2007 :

La commune confirme son souhait d'entrer dans le décret ATL et d'en confier la mission à COALA.

Mars 2007 :

Entrée officielle de la commune de Gesves dans le décret ATL.

Avril 2007 :

Elise DEBOIS est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

2007 :

Agrément du 1^{er} Programme CLE.

Janvier 2012 :

Départ d'Elise DEBOIS pour d'autres horizons professionnels, elle est remplacée par Valérie HAUWAERT, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

2012 :

Agrément du 2^{ème} Programme CLE.

Septembre 2014 :

Départ de Valérie HAUWAERT pour d'autres aventures, elle est remplacée par Christophe DUEZ, toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

2017 :

En route vers un 3^{ème} Programme CLE...

2.2.2. Partenariats/Synergies :

Les communes de Fernelmont et Mont Saint-Guibert ayant également confié la Coordination ATL de leur entité à l'asbl COALA, des liens étroits existent entre ces deux dernières et la Coordination ATL de Gesves.

Chaque année, au mois de septembre, les responsables des Coordinations ATL de l'asbl COALA se réunissent en mise au vert pour échanger, discuter d'éventuels projets communs. En plus de cette mise au vert, des réunions ponctuelles sont organisées en cours d'année, en fonction de l'actualité. Les Coordinations ATL de Gesves, Fernelmont et Mont Saint-Guibert travaillent donc en collaboration.

Au niveau plus local, la coordination ATL collabore avec les coordinations des communes voisines.

La Coordination ATL de Gesves participe aux réunions de la plateforme provinciale ATL namuroise et aux activités organisées par la plateforme communautaire ATL.

La Coordination ATL gesvoise est par ailleurs membre actif du Comité de gestion de la plateforme communautaire (Olivier) et s'investit dans les projets de la plateforme provinciale. Dernier projet en date : la journée Vitamine V à Viroinval dont Christophe était une cheville ouvrière.

C'est une source d'informations et d'échanges non-négligeable.

Enfin, au sein de l'entité, la Coordination ATL collabore avec les différents opérateurs gesvois et les soutient dans leurs démarches (rédaction de projet d'accueil, demande d'agrément, ...).

C'est le cas, spécifiquement en 2017, avec l'asbl Brin d'Alice.

2.2.3. Moyens financiers :

La commune n'intervient pas directement financièrement, mais la Coordination ATL bénéficie des avantages suivants :

- bureau administratif pour la Coordination ATL
- accès aux services communaux (tél, internet, imprimante, envoi postaux, ...)

De plus, la commune soutient Gesves EXTRA, asbl née de la Coordination ATL en 2007, opérateur unique regroupant les opérateurs qui le souhaite dans une logique de transparence, de collaboration et coordination.

2.2.4. Information/Communication :

Pour toucher un maximum de monde, la coordination ATL utilise différents canaux de communication :

- Valves de l'ATL
- Newsletter
- Site web communal et Gesves EXTRA asbl
- Brochure ATL
- Affiches spécifiques pour les congés scolaires

2.3.LA CCA

Le tableau prend en compte la situation au 7 novembre 2017.

BODART	Eddy	1	E	Président - Echevin de l'ATL
BOTTON	Florent	1	E	Conseiller communal
DECHAMPS	Carine	1	E	Conseillère communale
REYSER	Dominique	1	E	Conseiller communal
LACROIX	Simon	1	S	Conseiller communal
FONTINOY	Paul	1	S	Conseiller communal
PAULET	José	1	S	Bourgmestre
PISTRIN	Nathalie	1	S	Conseillère communale
TILLIEUX	Marc	2	E	Ecole St Joseph – Directeur
PITANCE	Christine	2	E	Ecole com. de l'Envol – Directrice
VANDERSMISSEN	Vincent	2	E	Ecole com. de la Croisette - Directeur f f
TONNEAU	Nathalie	2	E	Ecole Communauté française - Directrice f f
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.
GOFFIN	Stéphane	2	S	Ecole com. de l'Envol – Enseignant
Reste à désigner		2	S	
Reste à désigner		2	S	
BARBEAUX	Cécile	3	E	Ecole communale de l'Envol
NIJS	Eric	3	E	Ecole communale de l'Envol
DESMET	Steven	3	E	Ecole St Joseph
Reste à désigner		3	E	
DEBAUCHE	Sonia	3	S	Ecole St Joseph
Reste à désigner		3	S	
Reste à désigner		3	S	
Reste à désigner		3	S	
DUBOIS	Valérie	4	E	Asbl Gesves EXTRA
MASSART	Céline	4	E	Les Arsouilles
SELECK	Monique	4	E	Asbl Gesves EXTRA
HUBAUX	Agnès	4	E	Brin d'Alice asbl
Reste à désigner		4	S	
Reste à désigner		4	S	
Reste à désigner		4	S	
Reste à désigner		4	S	
HOORELBEKE	Kim	5	E	Bibliothèque communale
ALBERTY	Martin	5	E	Patro Jean XXIII
ANCION	Eric	5	E	Domaine de Mozet
Reste à désigner		5	S	
VAN AUDENRODE	Martin	5	S	Patro Jean XXIII
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet
Reste à désigner		5	S	
Reste à désigner		5	S	
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE
DUEZ	Christophe			COALA asbl - Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl - Coordination ATL
VANESSE	Isabelle			Représentante M ^{me} Lazon, Députée provinciale

3. ANALYSE DES BESOINS D'ACCUEIL

Dans le cadre de l'état des lieux, une enquête a été réalisée de mai à septembre 2017.

Un questionnaire (que vous trouverez en annexe 01) spécifique, reprenant des questions transversales, a été communiqué à l'ensemble des acteurs potentiels de l'ATL (opérateurs, parents et enfants) :

- ✓ un questionnaire (papier) a été distribué en CCA ;
- ✓ la Coordination ATL s'est rendue sur les lieux d'accueil en période scolaire ainsi que sur la plaine communale et les plaines Gesves EXTRA durant l'été ;
- ✓ une version informatique (Google Forms) était en ligne sur le site web de la commune, de Gesves EXTRA asbl et de COALA asbl ;
- ✓ un lien vers ce questionnaire informatique a été communiqué par la Coordination ATL aux différents opérateurs de l'accueil identifiés par l'état des lieux.

Ce questionnaire a été présenté et validé en CCA le 21 février 2017.

En annexe 02, vous trouverez également la synthèse des réponses reçues à ce questionnaire. Les différents chiffres et tableaux repris dans cet état des lieux sont bien entendu extraits de ces réponses.

L'analyse de cette enquête a été finalisée en octobre 2017.

3.1. QUELQUES CHIFFRES

3.1.1. 196 réponses reçues

- ✓ 60 enfants
- ✓ 123 parents
- ✓ 13 opérateurs

Nous sommes contents de la participation globale au questionnaire. Néanmoins, nous trouvons que les réponses au questionnaire spécifique « enfant » auraient pu être plus élevées.

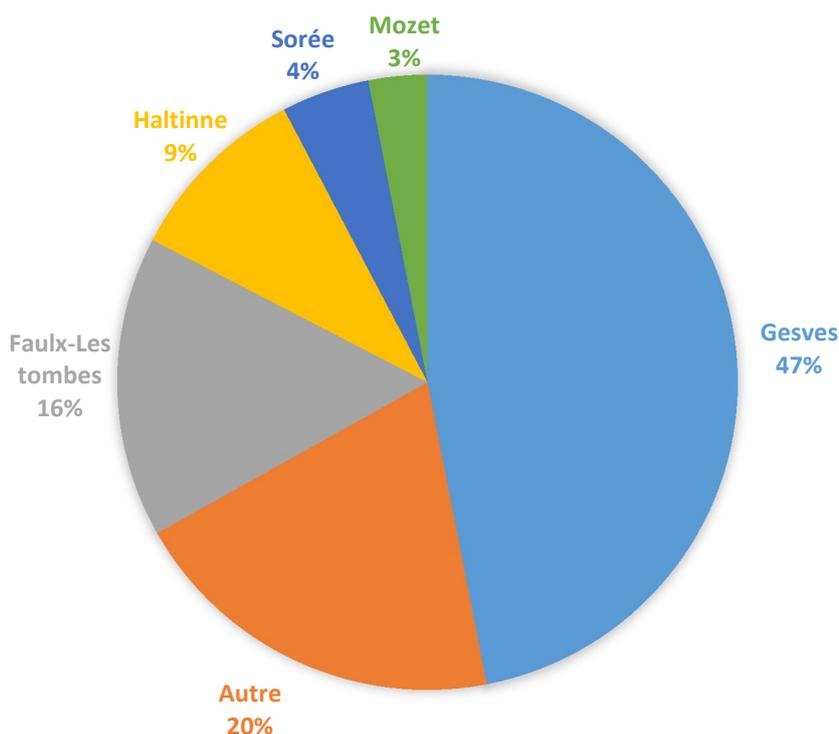
Notons tout de même que les 123 réponses parents concernent 249 enfants.

3.1.2. Provenance des réponses

La commune de Gesves est le fruit de la fusion de 8 villages et hameaux n'ayant pas tous une école et/ou un accueil extrascolaire.

Globalement, on retrouve dans l'origine des personnes qui ont répondu au questionnaire, le reflet de la répartition des différents lieux d'accueil sur la commune de Gesves.

- ➔ 20% des personnes ayant répondu au questionnaire ne sont cependant pas domiciliés sur la commune de Gesves. Ceci tend à montrer l'attrait que peut avoir la commune pour ses lieux d'accueil d'enfants.



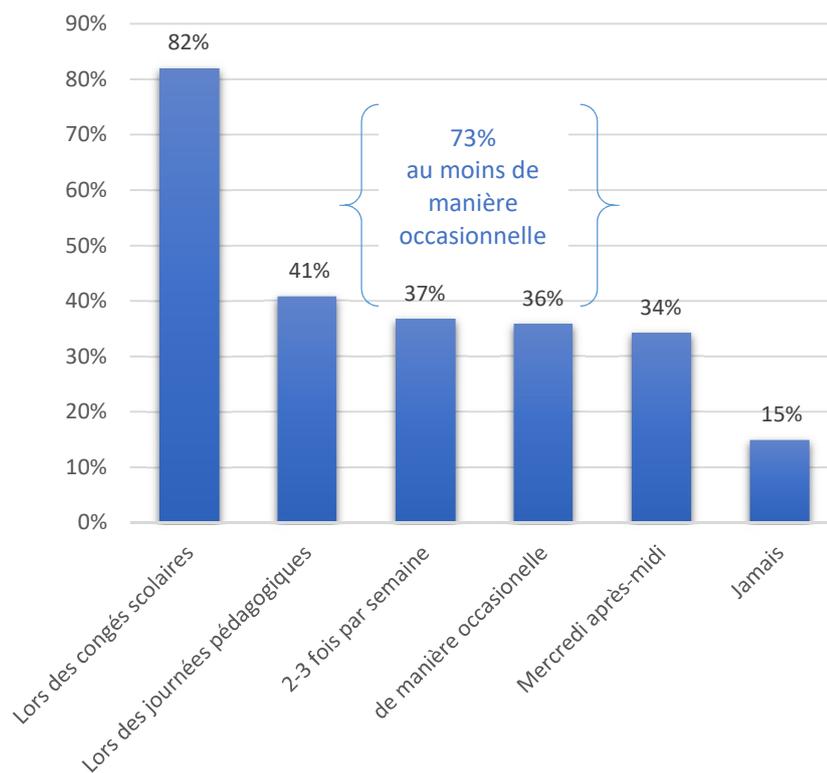
3.1.3. Les besoins des parents

✓ Tout au long de l'année scolaire :

- Plus de 70% des parents ont besoin d'un accueil extrascolaire au moins de manière occasionnelle, près de 40% en ont besoin plusieurs fois par semaine. Seuls 15% estiment ne pas en avoir besoin.
- Plus de 40% des parents pointent la journée pédagogique comme un besoin d'accueil extrascolaire.

✓ Pendant les congés scolaires :

- Plus de 80% des parents disent avoir besoin d'un accueil durant les congés scolaires au moins de manière occasionnelle.

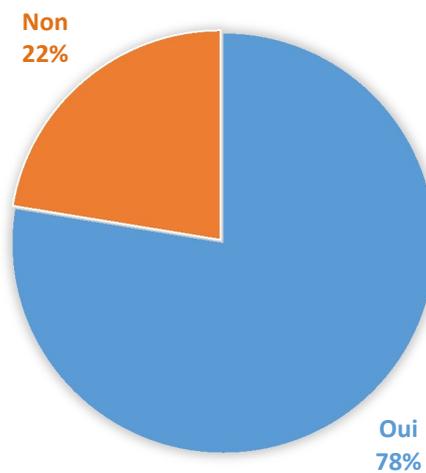


3.1.4. Les envies des enfants

✓ Tout au long de l'année scolaire :

- Comme l'indiquaient les besoins des parents, près de 80% des enfants ont répondu aller à l'accueil extrascolaire de leur école. Par contre, ils ne sont que 16% à dire qu'ils feraient le choix d'aller à la garderie. Quand ils ne sont pas dans un lieu d'accueil extrascolaire, 85% des enfants préférèrent jouer librement avec leurs amis.

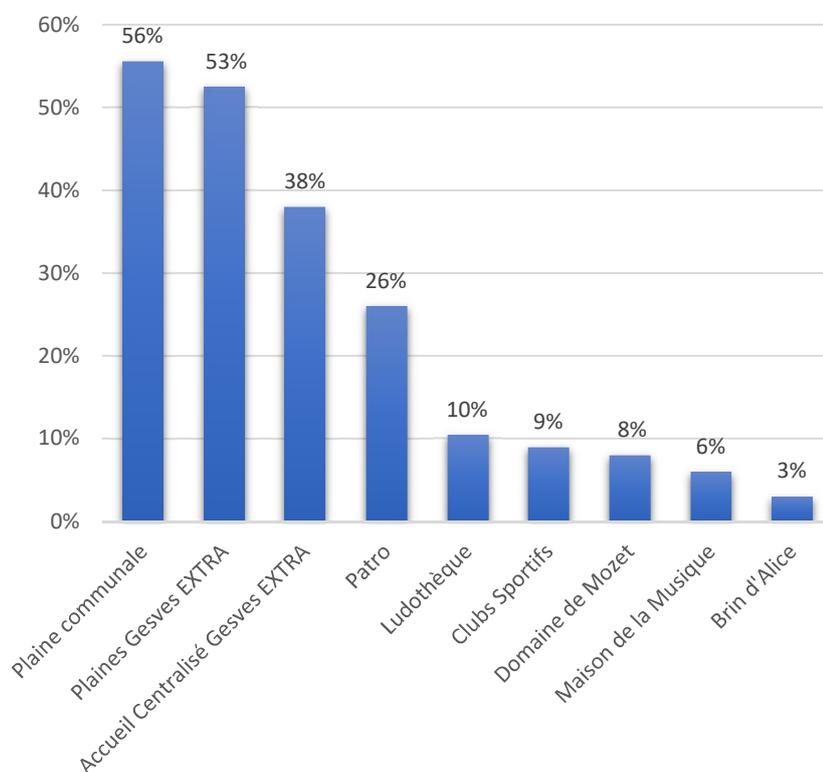
JE VAIS À LA GARDERIE DE L'ÉCOLE



J'AIME ALLER À LA GARDERIE

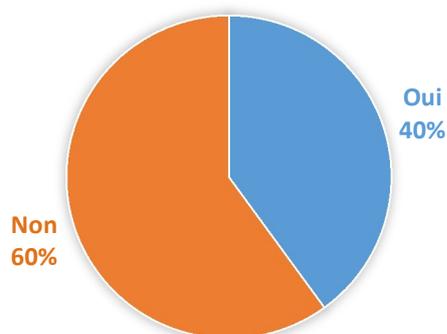


- En dehors des lieux d'accueil extrascolaires situés dans les écoles, les enfants fréquentent essentiellement les Plaines communale et Gesves EXTRA, l'Accueil Centralisé ou encore le Patro.



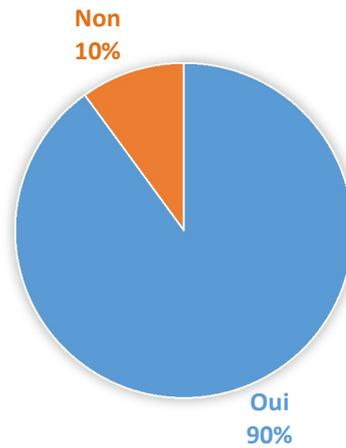
- 30% des enfants disent participer à beaucoup d'activités extrascolaires, et 4 enfants sur 10 souhaiteraient participer à encore plus d'activités extrascolaires

J'AIMERAIS PARTICIPER À PLUS D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES PENDANT L'ANNÉE



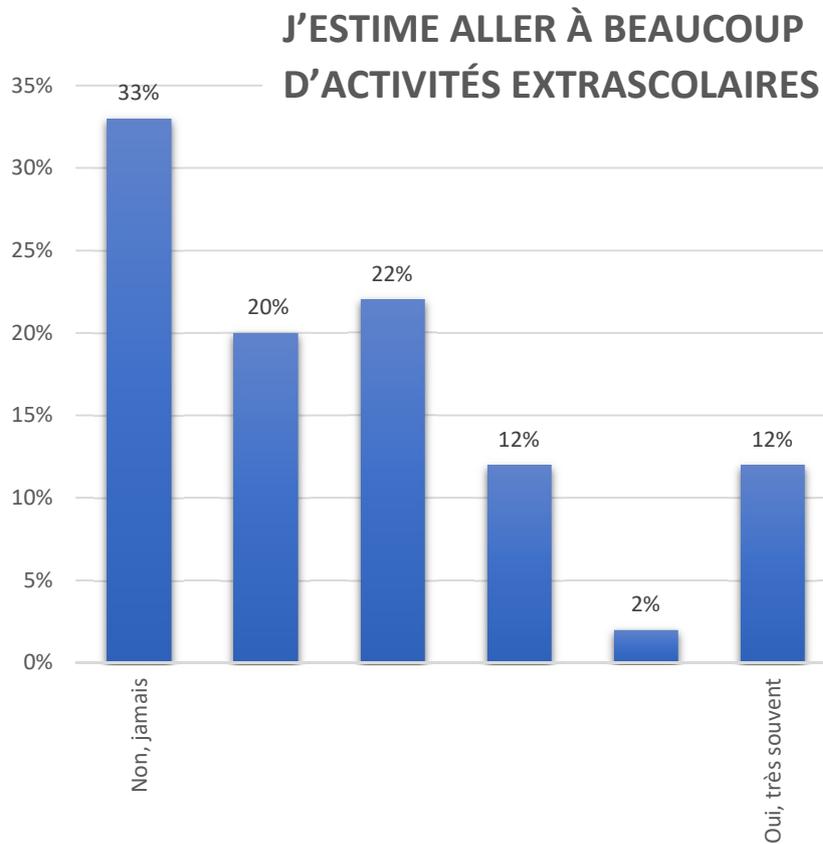
- En ne prenant en compte que les enfants qui ont plus de 10 ans, on s'aperçoit que toujours 30% des enfants estiment participer à beaucoup d'activités extrascolaires, mais surtout que 9 enfants sur 10 souhaiteraient en faire encore plus.

**J'AI PLUS DE 10 ANS ET J'AIMERAIS PARTICIPER
À PLUS D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES
PENDANT L'ANNÉE**

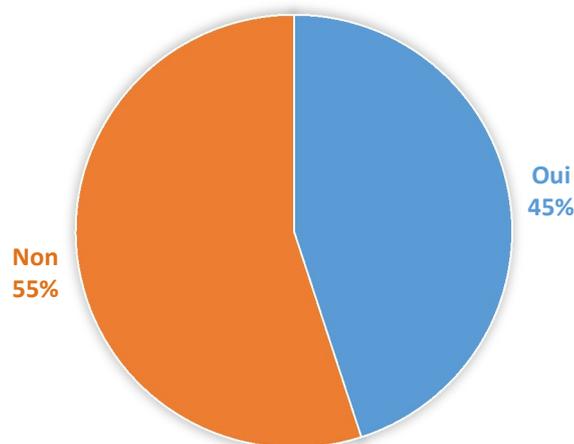


✓ Pendant les congés scolaires :

- ¼ des enfants estime faire beaucoup d'activités, et 55% estiment ne pas vouloir en faire plus que ce qu'ils font actuellement.



J'AIMERAIS PARTICIPER À PLUS D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES PENDANT LES CONGÉS SCOLAIRES



3.2. ANALYSE CONCRÈTE DES BESOINS

L'analyse des enquêtes permet d'identifier quelques points d'actions futures :

Besoins identifiés par les enfants :

Les enfants mettent en avant deux envies différentes :

1. Avoir plus de **matériel** varié, de qualité et durable (surtout sportif).
2. Avoir plus d'**activités variées**, ne pas répéter trop souvent le même genre d'activité.
3. **Sortir** encore plus **des murs** scolaires, du cadre habituel.

Besoins identifiés par les parents :

Globalement, les parents se montrent assez satisfaits de l'offre actuelle, néanmoins, ils pointent les besoins suivants :

1. Pour beaucoup de parents, il est urgent de **rénover** (ou déménager) les **locaux d'accueil** de la Plaine communale et de Gesves EXTRA.
2. Certains parents éprouvent des difficultés par rapport aux **horaires d'accueils**. Ils souhaiteraient une plage horaire plus large en fin de journée.
3. D'autres aimeraient **plus de diversité** dans les activités proposées pour les plus grands (à partir de 10-12 ans).

Besoins identifiés par les PO :

1. Les PO, eux, pointent une **difficulté financière**, que ce soit au niveau de la gestion quotidienne, de la rémunération des personnes accueillantes, de l'achat de matériel, ...
2. Ils dénoncent également la **difficulté** de s'inscrire dans un processus de **formation** (manque de temps pour certains, manque d'envie pour d'autres,...)
3. Enfin, les PO déplorent le manque de **professionnalisation du secteur**.

3.3. PRIORITÉS D'ACTION

- ✓ Améliorer l'offre d'accueil existante :
 - en diversifiant, autant que faire se peut, l'offre d'accueil, en tenant compte des différentes tranches d'âges ;
 - en ayant une réflexion avec les différents partenaires concernés par l'utilisation des espaces d'accueil, actuels et futurs ;
 - en amorçant une réflexion sur l'accueil centralisé au quotidien avec les partenaires concernés, et en allant à la rencontre de communes proches pratiquant un accueil centralisé au quotidien ;
 - en augmentant le nombre d'accueillant-es potentiel-les
 - avec des compétences spécifiques pour certains ateliers,
 - pour créer une « réserve ».

- ✓ Informer sur l'offre d'accueil existante :
 - en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).
 - en coordonnant, rassemblant les activités se déroulant en période de congé scolaire dans un document papier (valves, Gesves Info, ...) et web (site web, newsletter, ...).

- ✓ Poursuivre la valorisation des accueillant-es :
 - en allant à la rencontre des accueillant-es sur site ;
 - en réunissant les accueillant-es pour des temps d'échanges de pratique ;
 - en donnant la possibilité aux opérateurs de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques, de créer des partenariats ;
 - en informant et en favorisant l'accès à la formation (de base et plus spécifique).

Nous souhaitons notre programme CLE évolutif. Des objectifs répondant à de nouveaux besoins pourraient naître au fil des 5 années à venir.

2ÈME PARTIE :

AGRÉMENT DES OPÉRATEURS

Ci-après, vous trouverez la fiche signalétique des lieux d'accueil extrascolaire demandant leur agrément.

Gesves EXTRA asbl

Responsable de projet : Valérie DUBOIS - Coordinatrice

Adresse de l'asbl : Chaussée de Gramptinne, 112
5340 Gesves

Contact : 0491 / 36 05 78 - valerie@gesvesextra.be

Adresses des lieux d'accueil :

- Site de l'école communale de L'envol, Rue des écoles 2, 5340 Faulx-Les tombes ;
- Site de l'école communale de la Croisette, Rue de la Croisette 17, 5340 Sorée ;
- Site de l'école de la CF René Bouchat, Chaussée de Gramptinne 118, 5340 Gesves ;
- Site de l'école Saint-Joseph « petits », Chaussée de Gramptinne 159, 5340 Gesves ;
- Site de l'école Saint-Joseph « grands », Rue Petite Gesves 30, 5340 Gesves ;
- Site de Gesves EXTRA asbl, Chaussée de Gramptinne 112, 5340 Gesves.

Accueil sur les sites des écoles :

Animations et ateliers avant et après l'école.

Horaire : Dès 07h00 et jusqu'au début des cours (lu-ma-me-je-ve)
Dès la fin des cours et jusque 18h00 (lu-ma-je-ve)

Coût : 0,25€ le 1/4h

Accessibilité : Tous les enfants fréquentant l'enseignement fondamental, peu importe l'établissement scolaire dans lequel ils sont inscrits.

N^{bre} d'enfants :

	Inscrits à l'école de l'Envol	Fréquentant l'AES Matin	Fréquentant l'AES Soir
Enfants de - 6 ans	179	+ 60	+ 90
Enfants de + 6 ans	211	+ 100	+ 120
Total Enfants	390	+ 160	+ 210
Accueillant-e-s	///	4	6

	Inscrits à l'école de la Croisette	Fréquentant l'AES Matin	Fréquentant l'AES Soir
Enfants de - 6 ans	29	+ 15	+ 20
Enfants de + 6 ans	35	+ 15	+ 35
Total Enfants	64	+ 30	+ 55
Accueillant-e-s	///	1	2

	Inscrits à l'école de la Communauté Française	Fréquentant l'AES Matin	Fréquentant l'AES Soir
Enfants de - 6 ans	56	+ 20	+ 35
Enfants de + 6 ans	76	+ 30	+ 50
Total Enfants	132	+ 50	+ 85
Accueillant-e-s	///	2	3

	Inscrits à l'école Saint-Joseph « petits »	Fréquentant l'AES Matin	Fréquentant l'AES Soir
Enfants de - 6 ans	120	+ 50	+ 80
Enfants de + 6 ans	55	+ 25	+ 40
Total Enfants	175	+ 75	+ 120
Accueillant-e-s	///	2	4

	Inscrits à l'école Saint-Joseph « grands »	Fréquentant l'AES Matin	Fréquentant l'AES Soir
Enfants de - 6 ans	0	0	0
Enfants de + 6 ans	105	+ 50	+ 80
Total Enfants	105	+ 50	+ 80
Accueillant-e-s	///	1	3

Accueil et animations sur le site de Gesves EXTRA :

1. L'accueil centralisé du mercredi après-midi :

Animations thématiques par trimestre.

Horaire : Dès la fin des cours et jusque 18h00 les mercredis.

Coût : 12h->14h : 1,50€ 14h->16h : 3,00€ 16h->18h : 4,50€

Accessibilité : Tous les enfants fréquentant l'enseignement fondamental, peu importe l'établissement scolaire dans lequel ils sont inscrits. Un transport est mis en place au départ de chaque école.

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : +- 40-50

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 50-60

N^{bre} d'encadrants : +- 5

2. Les Mercredi'straction :

Projet qui permet, un mercredi par mois, de sortir du cadre de l'accueil centralisé et s'évader vers une sortie extérieure.

Horaire : Un mercredi par mois, dès la fin des cours et jusque 18h00.

Coût : 10€

Accessibilité : Tous les enfants fréquentant l'enseignement fondamental, peu importe l'établissement scolaire dans lequel ils sont inscrits.

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : +- 20

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 30

N^{bre} d'encadrants : +- 3

3. Animation lors de journée pédagogique :

Animation thématique pour la journée.

Horaire : dès 07h00 et jusqu'à 18h00

Coût : 7€

Accessibilité : Tous les enfants fréquentant une école dont les enseignants sont en journée pédagogique.

Nbre d'enfants de - 6 ans : variable

Nbre d'enfants de + 6 ans : variable

Nbre d'encadrants : variable

4. Les Plaines de vacances :

Plaines de vacances agréées par l'ONE et organisées sous la forme d'un projet thématique.

Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âges.

Horaire : dès 07h30 et jusqu'à 18h00

Coût : entre 50€ et 60€ la semaine de 5 jours

Accessibilité : Tous les enfants fréquentant l'enseignement maternel et fondamental, peu importe l'établissement scolaire dans lequel ils sont inscrits.

Nbre d'enfants de - 6 ans : +/- 25

Nbre d'enfants de + 6 ans : +/- 25

Nbre d'encadrants : +/- 6

5. La ludothèque :

Prêt, location et animation de jeux de société (et jeux divers).

Horaire : un mercredi sur deux, de 14h00 à 18h00
Les samedis précédant les semaines de congé scolaire

Coût : variable

Accessibilité : Tous

Nbre d'enfants de - 6 ans : variable

Nbre d'enfants de + 6 ans : variable

Nbre d'encadrants : variable

Qualification des encadrant-e-s :

✓ animateur-trices breveté-es (ou en cours de formation)

Demande l'agrément : **oui** - ~~non~~ (possède déjà un agrément ONE CDV)

Projet d'accueil joint : **oui** - ~~non~~ (Annexe 03)

Demande la subvention : **oui** - ~~non~~

Plaine communale

Responsable de projet : Eddy BODART, Echevin de la jeunesse

Adresse : Chaussée de Gramptinne, 112
5340 Gesves

Contact : COALA asbl, Olivier GEERKENS - 0476 / 968 430 - www.gesves.be
- www.coala.be - olivier@coala.be

Plaine de vacances agréée par l'ONE. Elle vise l'épanouissement physique et culturel des enfants dans une ambiance de solidarité et de camaraderie.
Une constante : un seul projet (différent chaque année) pour le mois mais chaque semaine forme un tout cohérent, du décorum à la thématique. Ceci permet aux enfants (présents 1 semaine ou les 4) de vivre un projet.

Horaire : dès 07h30 et jusque 18h00

Coût : entre 39€ et 60€ la semaine de 5 jours

Accessibilité : Tous les enfants de 2,5 ans à 15 ans.

N^{bre} d'enfants de – 6 ans : +- 100

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 150

N^{re} d'encadrants : +- 40

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Animateur-trices breveté-es (ou en cours de formation)

Demande l'agrément : - **non** (possède déjà un agrément ONE CDV)

Projet d'accueil joint : - **non**

Demande la subside : - **non**

Bibliothèque Communale

Responsable de projet : Kim HOORELBEKE

Adresse : Rue de la Pichelotte, 9E
5340 Gesves

Contact : 083 / 67 03 46 - bibliotheque.gesves@gmail.com

En plus des traditionnels consultations et prêts d'ouvrages, la bibliothèque propose

- ✓ des animations spéciales en fonction de l'actualité
- ✓ l'heure du conte (animation mensuelle)

Horaire : Variable

Coût : Variable

Accessibilité : Tous

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : Variable

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : Variable

N^{bre} d'encadrants : Variable (souvent 2 ou 3)

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ 1 bibliothécaire
- ✓ 2 animatrices brevetées

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subside : ~~oui~~ - **non**

Patro Jean XXIII

Responsable de projet : Martin ALBERTY

Adresse : Rue de la Pinaie, 2
5340 Gesves

Contact : 0478 09 49 77 - <https://patrogesves.wordpress.com> -
patrodegesves@gmail.com

Il s'agit d'un mouvement de jeunesse mixte, qui se réunit les samedis de 14h à 17h. Porté par les jeunes, le Patro vise l'épanouissement et le plaisir en proposant des animations de qualité adaptées aux réalités de ses groupes.

Horaire : Les samedis de 14h00 à 17h00

Coût :

- ✓ Cotisation : 40€/an
- ✓ Week-ends et Camps : Variable

Accessibilité : Tous les enfants à partir de 6 ans.

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : 0

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 250

N^{bre} d'encadrants : +- 45

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Animateur-trices breveté-es (ou en cours de formation)

Demande l'agrément : - **non** (possède déjà un agrément ONE CDV)

Projet d'accueil joint : - **non**

Demande la subside : - **non**

Domaine de Mozet asbl

Responsable de projet : Eric ANCION

Adresse : Rue du tronquoy, 2
5340 Mozet

Contact : 081 / 58 84 04 - www.mozet.be - domainedemozet@mozet.be

Situé dans un des plus beaux villages de Wallonie, cet ancien château-ferme du 11^{ème} siècle propose des activités variées toujours tournées autour de la nature pour enfants et adultes.

Parmi celles-ci : des stages nature pendant les congés de Pâques et d'été.

Horaire : de 08h30 à 17h30

Coût : entre 51€ et 115€ la semaine de 5 jours

Accessibilité : A partir de 4 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : +- 10

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 30

N^{bre} d'encadrants : +- 6

Qualification des encadrant-e-s :

✓ Animateur-trices breveté-es (ou en cours de formation)

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non** (possède déjà un agrément ONE CDV)

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subside : ~~oui~~ - **non**

Brin d'Alice asbl

Responsable de projet : Agnès HUBEAUX

Adresse : Drève Firmin Carpentier, 10
5340 Faulx-Les tombes

Contact : 0492 / 78 21 35 - brindalice@gmail.com

L'atelier Brin d'Alice a pour objectif de proposer des animations sur la transformation des végétaux communs en vues d'utiliser ceux-ci à des fins artistiques et ludiques

Horaire : Les mercredis de 13h00 à 17h00

Coût : 50€ par trimestre (10 ateliers)

Accessibilité : de 7 à 12 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : 0

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : 15

N^{bre} d'encadrants : 2

Qualification des encadrant-e-s :

✓ Animateur-trices breveté-es (ou en cours de formation)

Demande l'agrément : **oui** - ~~non~~

Projet d'accueil joint : **oui** - ~~non~~ (Annexe 04)

Demande la subside : **oui** - ~~non~~

Conservatoire de Musique « Edouard BASTIN »

Responsable de projet : Bernard FRANCO, directeur

Adresse : Antenne de Gesves « Maison de la Musique »
Rue Ry Del Vau, 5
5340 Gesves

Contact : 083 / 21 31 92 - conservatoire@ciney.be

Apprentissage du langage musical (formation musicale) et de diverses disciplines instrumentales : guitare, piano, trompette...
Les cours sont gratuits pour les enfants de moins de 12 ans.

Horaire : Les mardis, mercredis et samedis, heures variables selon les disciplines.

Coût : Gratuit pour les moins de 12 ans.
Variable pour les + de 12 ans selon les disciplines.

Accessibilité : A partir de 7 ans.

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : 0

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 20

N^{bre} d'encadrants : 2

Qualification des encadrant-es :
✓ Encadrant-es non-qualifié-es

Demande l'agrément : **oui** - ~~non~~

Projet d'accueil joint : **oui** - ~~non~~

Demande la subvention : **oui** - ~~non~~

CREE asbl - Centre de Recherche en Education et Environnement

Responsable de projet : Joëlle SPIERKEL
Adresse : Chaussée de Gramptinne, 70
5340 Faulx-Les tombes
Contact : 081 / 57 04 61 - creeasbl@skynet.be

Centre proposant des activités telles que :

Pêche : Sensibilisation, découverte, ...

Plantes à Sons : découverte de nos espèces indigènes et invasives, lutherie
« sauvage »,...

Promotion du Patrimoine dialectal : découverte des contes, mythes et légendes
d'espèces végétales, de matières animales et minérales, ...

Horaire : Ateliers les samedis et dimanches selon un horaire variable
Stages pendant les congés scolaires

Coût :
✓ Ateliers : Variable
✓ Stages : 95€ la semaine de 5 jours

Accessibilité : A partir de 6 ans

Nbre d'enfants de - 6 ans : 0

Nbre d'enfants de + 6 ans : +- 12

Nbre d'encadrants : 2

Qualification des encadrant-es :

- ✓ Enseignant-es
- ✓ Moniteurs-trices de pêche agréé-es par la région wallonne

Demande l'agrément : **oui** - ~~non~~

Projet d'accueil joint : **oui** - ~~non~~

Demande la subside : **oui** - ~~non~~

Florilady

Responsable de projet : Marianne LAMBERT-COSSE

Adresse : Chaussée de Gramptinne, 114
5340 Gesves

Contact : 083 / 67 76 33 - contact@florilady.be

Florilady propose des ateliers de loisirs créatifs durant les vacances scolaires.

Horaire : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Coût : A partir de 10€

Accessibilité : A partir de 6 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : 0

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 12

N^{bre} d'encadrants : 2

Qualification des encadrant-e-s :

✓ 2 enseignantes

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subvention : ~~oui~~ - **non**

Les Ecuries Les Fonds

Responsable de projet : Tony LIEBENS

Adresse : Rue les Fonds, 134
5340 Gesves

Contact : 0495 / 79 52 07 - liebenscarion@outlook.be -
www.facebook.com/LesEcuriesLesFonds

Ecurie proposant de multiples services : stages, cours tous niveaux, promenades, randonnées, demi-pension, ... et ce avec des poneys et chevaux pouvant convenir aux plus petits mais aussi aux plus grands.

Horaire :

- ✓ Stages : de 8h30 à 16h30
- ✓ Cours : Les mercredis, samedis et dimanches, selon horaire variable.

Coût :

- ✓ Stages : 125€ la semaine
- ✓ Cours : 12€ le cours

Accessibilité : A partir de 3 ans.

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : Variable

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : Variable

N^{bre} d'encadrants : Variable

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subsideation : ~~oui~~ - **non**

Manège et Poney Club du Pré d'Amite

Responsable de projet : Marianne MOURREAUX

Adresse : Rue de la Sapinière, 18
5340 Gesves

Contact : 083 / 67 77 47 - 0475 / 74 06 84 - www.gesvesponeyclub.be
gesvesponeyclub@gmail.com

L'équitation doit être un moment de plaisir et de rencontre avec le poney ou cheval. L'objectif au poney club du pré d'Amite est de plonger nos jeunes enfants dans une atmosphère familiale détendue, relaxante et hors du quotidien ; le tout dans un cadre verdoyant. Concrètement le Poney Club propose des cours et des stages aux enfants.

Horaire :

- ✓ Stages : de 8h00 à 17h00
- ✓ Cours : Les mercredis, vendredis et samedis, horaire variable en fonction des types de cours et de l'âge des enfants.

Coût :

- ✓ Stages : A partir de 150€ la semaine
- ✓ Cours : A partir de 12,50€ le cours

Accessibilité : A partir de 2,5 ans

Nbre d'enfants de - 6 ans : Variable

Nbre d'enfants de + 6 ans : Variable

Nbre d'encadrants : En fonction du nombre d'enfants

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : - **non**

Projet d'accueil joint : - **non**

Demande la subsideation : - **non**

Equi-quiétude

Responsable de projet : Véronique LORGE

Adresse : Rue du Chaunois, 29
5340 Faulx-Les tombes

Contact : 0474 79 15 68 - equi-quietude@hotmail.com

Equi-quiétude est un centre de zoothérapie, d'accompagnement au mieux-être, d'hippothérapie et d'équimotricité, intergénérationnel qui convient à toute population: enfants, personnes âgées et/ou malades, personnes porteuses d'un handicap mental et/ou physique.

Les séances et cours se font soit au centre soit en institutions ou homes.

Les stages se font au centre et se déroulent sous forme de thème.

Horaire :

- ✓ Stages : de 8h30 à 17h00
- ✓ Cours : Les mercredis, vendredis, samedis et dimanches selon un horaire variable

Coût :

- ✓ Stages : A partir de 150€ la semaine
- ✓ Cours : A partir de 20€ le cours

Accessibilité : A partir de 5 ans

Nbre d'enfants de - 6 ans : Variable

Nbre d'enfants de + 6 ans : Variable

Nbre d'encadrants : Variable

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ 1 enseignante
- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : - **non**

Projet d'accueil joint : - **non**

Demande la subsideation : - **non**

RCS BASKET Faulx-Les tombes

Responsable de projet : Denis LEUNIS

Adresse : Rue de Haut-Bois, 1
5340 Gesves

Contact : 0495 / 58 04 92 - d.leunis@thomas-piron.eu

Club de Basket-Ball. Entraînements et compétition.

Horaire :

- ✓ Entraînements : le mercredi après-midi et/ou un autre jour de la semaine en début de soirée.
- ✓ Matches : horaire variable (1 WE à domicile, 1 WE en déplacement)
- ✓ Stages : la dernière semaine du mois d'août

Coût :

- ✓ Cotisation : 175€
- ✓ Stages : 50€

Accessibilité : A partir de 4 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : +- 12

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 40

N^{bre} d'encadrants : 4

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subsideation : ~~oui~~ - **non**

Royale Entente Sportive Gesvoise

Responsable de projet : Roger MATAGNE

Adresse : Rue de la Pichelotte
5340 Gesves

Contact : Claude GUILLAUME - 083 / 67 72 01 - 0475 / 57 79 26
claude.guillaume@yahoo.fr

Club de Football. Entraînements et compétition.

Horaire :

- ✓ Entraînements : en semaine dès 18h00 (jours variables en fonction de la catégorie)
- ✓ Matches : le week-end selon un horaire variable
- ✓ Stages : la première semaine des vacances de Pâques et une semaine en août

Coût :

- ✓ Cotisation : → U6 : 90€ U7 → : 120€
- ✓ Stages : 75€ la semaine de 5 jours

Accessibilité : A partir de 5 ans

Nbre d'enfants de - 6 ans : +- 15

Nbre d'enfants de + 6 ans : +- 120

Nbre d'encadrants : 13

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subsideation : ~~oui~~ - **non**

RCS Faulx

Responsable de projet : Philippe LOMBA

Adresse : Rue Basse Ramsée
5340 Faulx-Les tombes

Contact : 081 / 57 05 08 - 0479 / 42 16 79 - lomba.baylas@hotmail.com

Club de Football. Entraînements et compétition.

Horaire :

- ✓ Entraînements : les mercredis dès 18h30, les mardis et jeudis dès 19h30, les vendredis dès 18h30.
- ✓ Matches : Les samedis entre 10h30 et 15h00 et les dimanches entre 10h30 et 15h00.

Coût :

- ✓ Cotisation : 160€

Accessibilité : A partir de 5 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : 5

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : 50

N^{bre} d'encadrants : 4

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subside : ~~oui~~ - **non**

RFC Sorée

Responsable de projet : Charles ROMEDENNE

Adresse : Rond Bois
5340 Gesves

Contact : 0478 / 20 58 16 - charles.romedenne@gmail.com

Club de Football associé au RCS Schaltin (commune de Hamois).
Entraînements et compétition.

Horaire :

- ✓ Entraînements : les mercredis dès 18h00
- ✓ Matches : horaire variable

Coût :

- ✓ Cotisation : 150€

Accessibilité : A partir de 6 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : 0

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 100 (+- 40 à Sorée, +- 60 à Schaltin)

N^{bre} d'encadrants : 8 (3 à Sorée, 5 à Schaltin)

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ Encadrant-es qualifié-es et non-qualifié-es

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subside : ~~oui~~ - **non**

Taekwondo Condruzien

Responsable de projet : Patricia DUQUENOY

Adresse : Chaussée de Gramptinne, 116
5340 Gesves

Contact : 0486 / 45 15 97 - patecrire@live.fr

Le Taekwondo Condruzien (anciennement Taekwondo Gesves) est un club à l'ambiance familiale existant depuis de nombreuses années. Le club est ouvert à tout niveau et à tous les âges.

Horaire : Le samedi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 12h00

Coût : cotisation de 35€ + 4€/cours

Accessibilité : A partir de 4 ans

N^{bre} d'enfants de - 6 ans : +- 6

N^{bre} d'enfants de + 6 ans : +- 20

N^{bre} d'encadrants : 1 moniteur de Takwaendo (aidé par différents bénévoles)

Qualification des encadrant-e-s :

- ✓ 1 moniteur de Taekwondo
- ✓ Encadrant-es non-qualifié-es

Demande l'agrément : ~~oui~~ - **non**

Projet d'accueil joint : ~~oui~~ - **non**

Demande la subsideation : ~~oui~~ - **non**

3ÈME PARTIE :

ANNEXES